



L'Assemblée Nationale a voté entre le 17 et le 24 novembre 2020, la **LOI SECURITE GLOBALE** qui :

- **Autorise la surveillance de la population par drone (article 22)** sans réserve alors que pour installer une caméra de vidéo surveillance l'administration doit justifier de la nécessité de filmer la population et d'une atteinte limitée à la vie privée
- **Augmente l'utilisation de caméra de vidéosurveillance** portée par les policiers nationaux et municipaux et permet l'analyse de données : c'est la **reconnaissance faciale de toute la population** qui passe devant ces caméras et la scénarisation des images données à la justice !
- **Interdit de filmer les violences policières** : la formulation retenue par l'article 24 interdit tout direct et permet d'interpeler (et donc d'empêcher) toute personne de filmer (sauf à y être autorisé avec carte de presse ... quid des journalistes indépendants, des observateurs de droit de l'homme, des simples témoins ...)
- En lien avec le « Livre Blanc » du Ministère de l'Intérieur (publié le 16 novembre 2020) : le **Continuum Sécurité** organise l'articulation des polices nationales et municipales avec des **sociétés de sécurités privées** qui pourront disposer « d'armes non létales » c'est-à-dire **être armées de LBD40**, classifiés armes de guerre, ou Taser.

Le Sénat sera saisi de cette loi en Janvier 2021.

Le collectif **Danger Loi Sécurité Globale Montpellier** dénonce cette loi qui restreint gravement les libertés publiques, le droit à la vie privée et à l'information, qui généralise la surveillance de la population et empêche toute dénonciation des violences policières.

C'est un basculement vers un Etat policier.

Abonnement à la Newsletter
<https://lebib.org/wws/subscribe/infosecuglob34>

RASSEMBLEMENT
16:00
COMEDIE

LIBERTE
SAM 5 DÉC 2020
MONTPELLIER

ZONE AUTONOME TEMPORAIRE
14H18H
ESPLANADE
CONFERENCE 14:30

INTERDICTION DE FILMER LES VIOLENCES POLICIERES
DRONES DE SURVEILLANCE
RECONNAISSANCE FACIALE
SOCIETES DE SECURITES PIVEES ARMEES

STOP LOI SECURITE GLOBALE

NO DRONE ZONE !

Stands d'information

14h30 Conférence : la loi sécurité globale c'est pas que l'article 24!

C'est aussi les vigiles armés, la population dronée et fichée

Kiosque Esplanade

Espace "Un LBD c'est quoi?"

Expo Le Mur Jaune

Info et présentation LBD40

14h00 Ateliers liberté d'expression

- confection de banderoles, tract

- fresque géante à la craie (à partir de 15h00)

14h00 Atelier "le drone notre futur ?"

Construction d'un drone géant mobile

17H00 lancement du Drone qui rejoint le rassemblement sur la Comédie

Tout le mois de décembre ce drone circulera dans Montpellier

Et Samedi 12 décembre 2012 manifestation

Restez informé-e-s !



Abonnement à la Newsletter
<https://lebib.org/wws/subscribe/infosecuglob34>